



**Consultation publique de la  
Communauté métropolitaine de Québec**

**Projet d'énoncé de vision stratégique**

**RÉINTRODUIRE L'AGRICULTURE EN VILLE :  
UNE VISION D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPEMENT POUR  
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE  
DE QUÉBEC**

mémoire de  
**Claire Binet**

[binet\\_claire@hotmail.com](mailto:binet_claire@hotmail.com)



**BEAUPORT  
septembre 2004**

# RÉINTRODUIRE L'AGRICULTURE EN VILLE : UNE VISION D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

Par Claire Binet, septembre 2004

## SOMMAIRE

Depuis une trentaine d'années l'étalement urbain s'est amplifié et déborde maintenant des banlieues proches de la COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC vers les MRC de plus en plus éloignées: il n'est plus rare que les travailleurs à Québec ou Lévis habitent Portneuf, Lotbinière ou Bellechasse.

L'étalement urbain pèse lourd sur les finances publiques, laisse de vastes discontinuités dans la trame urbaine, nuit à la viabilité des transports en commun et gruge d'importants espaces agricoles. En outre, **le redéploiement de populations urbaines en milieu rural amenuise la différenciation urbain-rural et altère les caractéristiques propres au rural.**

L'économie mondiale se réorganise aujourd'hui autour de métropoles, des cités-états plutôt que de pays. Les nouvelles entreprises qui s'y établissent recherchent des localisations susceptibles d'offrir une grande qualité de vie à leurs employés. Les qualités du cadre physique, social et culturel s'ajoutent dorénavant à la liste des critères économiques et techniques des entreprises et des organisations pour choisir un lieu d'implantation.

Un sondage de la CMQ démontre que la population active recherche ces mêmes conditions de qualité de vie: l'accessibilité facile à la campagne, à la villégiature; une région agricole proche et en interaction; la mise en valeur du patrimoine; l'accès au fleuve; des activités culturelles diversifiées et nombreuses.

**La Communauté métropolitaine de Québec doit développer un cadre d'aménagement qui concilie ruralité, urbanité et environnement. Nous proposons une vision pour consolider la trame urbaine, en réintroduisant en ville des éléments de la campagne, principalement l'agriculture. Ce faisant, on pourra répondre au besoin de campagne des urbains, contrer l'étalement, voire ramener la population vers une ville en meilleure santé.**

Ce mémoire tentera de démontrer l'importance stratégique de l'agriculture périurbaine, particulièrement dans et autour de la Communauté métropolitaine de Québec. Il cherchera aussi à **convaincre les élus que l'agriculture, c'est aussi du développement économique** et que cette activité peut être multifonctionnelle.

L'agriculture urbaine et périurbaine doit élargir sa vocation première de nourrir la population des villes et se mettre dorénavant à produire des espaces de nature et des paysages agréables. Cela exige toutefois de nouvelles attitudes, tant de la part des agriculteurs que des aménageurs. Les espaces agricoles en milieu urbain et périurbains présentent un triple avantage: ils coûtent moins cher que des parcs, ils contribuent au dynamisme de l'économie locale et mettent en scène des acteurs du milieu. Ils devraient donc être reconnus et valorisés pour les services qu'ils rendent à la communauté.

**Le recours privilégié à une agriculture multifonctionnelle pourrait donc constituer autant un outil d'aménagement et de planification urbaine qu'une réponse originale et peu coûteuse aux nouveaux besoins sociaux et culturels, tout en maintenant la fonction traditionnelle de nourrir la population.** Une telle approche pourrait contribuer à refaçonner des villes plus humaines et plus vivables, où une plus grande qualité de vie pourrait détourner les citoyens de la tentation de fuir vers la banlieue ou la campagne.

En prime, **les gestionnaires publics pourraient économiser d'importantes sommes,** notamment grâce à une meilleure gestion de l'urbanisation et les **réinvestir pour améliorer la qualité de vie de la population et la compétitivité de la Communauté métropolitain.**

Construire une communauté métropolitaine, voilà un bien grand défi mais aussi une entreprise impliquant des actions complexes et nécessitant beaucoup de créativité!

Rêvons un peu! Imaginons le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) animé d'une telle qualité de vie que, non seulement on ne chercherait plus à migrer vers la périphérie rurale, mais bien des gens reviendraient s'y établir. Les campagnes environnantes seraient complémentaires à la ville, en conservant leurs attributs propres et les banlieues ne seraient plus comme des dortoirs en attendant une retraite à la campagne.

La matérialisation d'une telle vision nécessite cependant un mariage à l'échelle humaine de l'aménagement et du développement territorial. Elle repose aussi sur un processus décisionnel offrant à l'ensemble de la société, soit les citoyens et les groupes organisés, une voix constructive aux côtés des élus. Osons espérer que cette consultation soit l'augure d'une nouvelle forme de démarche collective.

## 1. LE TERRITOIRE ET SES FONCTIONS : LA TRAME DU CADRE DE VIE

Le portrait de l'état du territoire est éloquent et net. Nous avons retenu certains constats que nous commenterons quant aux principales fonctions et vocations importantes dans la CMQ.

### Le résidentiel

La vocation résidentielle, de loin celle qui occupe la plus grande surface bâtie, s'étale de plus en plus. Même si certains préfèrent parler de dispersion ou de décentralisation de la population, on ne peut occulter le fait que l'étalement urbain s'est déployé avec une grande ampleur dans la RMR de Québec, la densité d'occupation y étant quatre fois moindre (217 habitants/km<sup>2</sup>) que dans la RMR de Montréal (846 habitants/km<sup>2</sup>). L'impact de cet étalement a pesé lourd sur les finances publiques au plan des coûts d'infrastructure (aqueduc, eaux usées, etc.) et de services (écoles, équipements de loisirs, etc.). En fait, les discontinuités de la trame urbaine amplifient ce poids financier.

Malgré bon nombre de projets de rénovation réalisés ou en cours dans les quartiers centraux, l'exode d'une partie de la population persiste, principalement vers les nouvelles banlieues dans la CMQ ou vers des municipalités rurales périphériques (ex. les MRC de Lotbinière ou de Portneuf). La part croissante des maisons individuelles dans la construction résidentielle en dehors des quartiers centraux contribue de façon marquée à accentuer l'étalement des espaces urbanisés.

Qui plus est, les prévisions démographiques les plus optimistes sont loin de promettre une croissance significative pour les 20-25 prochaines années. Il serait difficile de prétendre que l'espace va manquer pour loger la population sur le territoire et que des besoins importants sont démontrés pour ouvrir de nouveaux quartiers résidentiels. En fait, la problématique à venir aura vraisemblablement plus à voir avec des migrations s'effectuant au détriment des banlieues anciennes où une population vieillissante s'apprête à se départir de maisons qui correspondent peu aux attentes des nouvelles générations. Devrons-nous faire face à une crise du marché immobilier, advenant qu'on ne réussisse pas à redonner de l'attrait à ces quartiers de « bungalows » construits il y a 45-50 ans?

## L'industriel

En dépit du fait que ce ne soit pas traditionnellement sa vocation dominante, la région de la capitale a passablement développé sa fonction industrielle. Le secteur des nouvelles technologies, notamment l'optique, annonce un avenir prometteur, surtout dans des secteurs de pointe. En outre, le territoire dispose d'infrastructures pour recevoir de nombreuses entreprises dans le futur car la plupart de ses parcs industriels ne sont remplis qu'à moitié. Ce n'est pas de ce côté non plus que l'espace est susceptible de faire défaut pour le développement économique.

## Le commercial

Dans le secteur commercial, les diverses entreprises installées à Québec et sur l'ensemble du territoire de la CMQ semblent bénéficier de surfaces suffisantes et, pour plusieurs, fort avantageuses au plan de la localisation. Une part non négligeable des commerces est implantée à l'intérieur de quartiers existants, résidentiels ou mixtes. Il est peu probable qu'une demande importante d'espace se manifeste en cette matière.

## Les transports

Cette vocation n'occupe généralement pas une surface très importante mais constitue un élément structurant du territoire. Le réseau d'autoroutes est, à peu de choses, près complété et, malgré la nécessité de certaines améliorations, les équipements portuaires, aéroportuaires, de même que des installations intermodales, sont déjà implantés. Le besoin de grandes superficies à des fins de transport apparaît peu vraisemblable mais la nécessité de réorganiser les services en mettant l'accent sur les transports en commun s'avère inéluctable.

## Les services

Généralement implantés au sein de quartiers résidentiels et mixtes ou encore intégrés aux grands espaces commerciaux et industriels, les services publics et privés ont accès à un stock immobilier assez diversifié. Tant au plan de la localisation que des caractéristiques ou des superficies de plancher disponibles, les espaces aménagés à ces fins sont susceptibles de répondre à l'essentiel de la demande des prochaines années. Des réaménagements pourraient être envisagés pour améliorer la fonctionnalité ou s'ajuster à de nouvelles situations dans des quartiers existants. Toutefois, les populations des nouvelles banlieues pourraient concourir à susciter

des demandes pour l'implantation d'infrastructure et de services publics additionnels.

### La forêt

Il est vraiment exceptionnel pour une communauté métropolitaine d'être dotée d'une surface boisée qui couvre plus des deux tiers de son territoire municipalisé. Les relations qu'entretiennent les citoyens avec ces forêts s'inscrivent en continuité directe avec l'histoire du territoire métropolitain. En effet, l'exploitation forestière a constitué le gagne-pain d'une forte proportion de nos ancêtres et de nombreuses familles ont toujours eu accès à des terres à bois pour s'approvisionner en bois de chauffage. Avec le temps, la villégiature s'est également développée, de même que les activités récréatives et éducatives, la fonction conservation prenant aussi de plus en plus d'importance. Ce milieu naturel riche et de qualité qui enveloppe la communauté métropolitaine a une grande valeur patrimoniale; il doit être harmonieusement intégré à la vision de développement et d'aménagement.

### L'agriculture

L'espace agricole couvre encore plus du quart de la superficie du territoire métropolitain. Il fait toutefois figure d'enfant pauvre dans l'espace métropolitain car l'urbanisation a causé son rétrécissement, surtout depuis 1950. Malgré plus de 25 ans d'application de la Loi sur la protection du territoire agricole (LPTA), les pressions urbaines persistent encore fortement, la spéculation provoquant généralement l'abandon de la production et entraînant souvent l'enfrichement de terres qui, pourtant, ne seront jamais urbanisées. En plus de la spéculation sur le prix des terres, les coûts de remise en valeur agricole sont particulièrement importants dans le cas de friches arbustives (après 15-20 ans). Il ne faut donc pas s'étonner que plusieurs fermes vivent ou disparaissent.

Ce constat n'ébranlera sans doute pas la majorité des citoyens ordinaires. Par contre, beaucoup d'entre eux seront sensibles à l'impact visuel des friches. En effet, le recul de l'agriculture dans plusieurs parties de la CMQ se traduit par la détérioration de paysages aménagés par l'agriculture (champs cultivés, clôtures, bâtiments agricoles, etc.), lesquels contribuent à une certaine qualité esthétique du territoire, à un sentiment identitaire enraciné dans une vocation historique (patrimoine) de même qu'à une part importante de l'attrait touristique de la région.

## Un bilan de l'état du territoire

Le renforcement de l'identité régionale au sein de la CMQ est un impératif qui doit donner le ton à l'ensemble de la démarche pour rassembler et harnacher les forces vives en vue d'affronter la mondialisation. Il faut que les élus fassent cesser la concurrence entre les différentes parties du territoire pour se mettre davantage à la recherche de moyens pour les cimenter.

Le modèle spatial dans lequel nous vivons consomme beaucoup d'espace et l'état actuel des finances publiques ne permet plus de supporter un aménagement très onéreux en infrastructures et services. En outre, un tel modèle gruge des espaces agricoles essentiels et, par le jeu des diverses pressions urbaines, entrave la pratique de l'agriculture et son développement. Malgré les nombreuses difficultés, le dynamisme de l'agriculture dans la Communauté métropolitaine surprend. Après de longues années de recul et de stagnation, les surfaces en culture ont un peu regagné du terrain depuis une dizaine d'années; le nombre d'emplois s'est accru tandis que la production s'est diversifiée, profitant des nouveaux goûts des urbains. On trouve peu d'écho à ces réalités dans le document État de la situation et tendances et encore moins dans le Projet d'énoncé de vision stratégique. **Imaginons les bénéfices variés que l'agriculture pourrait générer pour la communauté si, au lieu d'être constamment entravée et considérée comme un décor ou une contrainte environnementale, elle devenait partie intégrante de l'économie et était vue comme un atout pour le développement et l'aménagement de la région!**

Notre modèle spatial est en totale rupture avec la structure spatiale traditionnelle, qui se caractérisait par une densité d'occupation généralement plus élevée dans les habitats urbains et par une plus grande mixité des fonctions, tout en reconnaissant la place de la production agricole, même autour des villes. Il faut être conscient du fait qu'avec **le redéploiement de populations urbaines en milieu rural, la différenciation entre l'urbain et le rural s'amenuise constamment, ce qui a pour effet d'altérer les caractéristiques propres au rural et de lui faire perdre une partie de son essence**. Peut-on trouver des moyens de ranimer cette formule selon les besoins du XXI<sup>e</sup> siècle? C'est ce que ce mémoire tente de proposer.

## 2. UNE VISION POUR LE TERRITOIRE DE LA CMQ

En introduction à cet énoncé de vision, nous ferons d'abord référence au contexte économique et technologique du début du XXI<sup>e</sup> siècle. Nous expliquerons quelques éléments de cet énoncé.

### Un contexte de mondialisation et de communication

L'économie mondiale se réorganise principalement autour de métropoles plutôt que de pays. Ces nouvelles cités-états de l'ère moderne tissent des liens entre elles, tout en demeurant en compétition sur d'autres plans. Par ailleurs, le progrès phénoménal dans le domaine des communications et de la gestion de l'information tend à ranimer le rôle de lieu de rencontre et d'échange qu'avaient les centres-villes avant l'ère industrielle.

Parallèlement, la nouvelle économie du savoir permet une plus grande flexibilité de localisation pour un nombre croissant d'activités économiques désormais moins dépendantes de la proximité des fournisseurs ou des clients. Les possibilités de travail à distance et de sous-traitance se multiplient pendant que s'organise le réseautage de petites entreprises à haute technologie très spécialisées et interdépendantes. Déjà, on a pu observer depuis quelques années que plusieurs nouvelles entreprises tendent à s'installer dans des secteurs urbains centraux en mutation ou en dehors des agglomérations, alimentant un processus de «rurbanisation» (urbanisation du milieu rural).

Ces nouvelles entreprises recherchent de plus en plus des localisations susceptibles d'offrir une certaine qualité de vie à leurs employés, dont une bonne partie est souvent très scolarisée et bénéficie d'un revenu élevé. Ces attraits spécifiques, qu'on appelle «aménités», se traduisent essentiellement par la qualité de l'environnement et des paysages, par la présence d'espaces naturels, par la possibilité de pratiquer certains sports de plein air ou de profiter d'une animation sociale et culturelle plus intense. Bref, les qualités du cadre physique, social et culturel s'ajoutent dorénavant à la liste des critères économiques et techniques des entreprises et des organisations pour choisir un lieu d'implantation.

## Une vision qui fait image

Cette vision, prend d'ailleurs appui sur plusieurs des points forts dégagés par un sondage réalisé par les responsables de la CMQ<sup>1</sup>:

- L'accessibilité facile à la campagne, à la villégiature;
- Région agricole proche et en interaction;
- La tranquillité de la région, non stressante;
- La qualité du patrimoine, de son histoire;
- Le fleuve, sa présence, ses accès;
- La qualité de vie générale, son art de vivre;
- Des activités culturelles diversifiées et nombreuses.

Nous lançons ici une image, celle d'**un écrin vert et bleu** dans lequel **les principales aménités du territoire sont déposées** comme sur du velours; chacune de ces aménités étant en outre individuellement enveloppée de vert et bleu comme dans du satin. Cet écrin et son enrobage intérieur seraient composés d'**espaces naturels** (forêts, petits boisés, cours d'eau et lacs), d'**espaces verts et bleus humanisés** (parcs aménagés, champs en culture et rives) et agrémentés de **sites culturels et patrimoniaux** (Vieux-Québec, noyaux de villages, anciens bâtiments et rangs de colonisation, équipements culturels). Vus sous un autre angle, ces éléments pourraient aussi aider à **cimenter ensemble les différentes entités du territoire**.

Liant ces multiples entités aux quartiers résidentiels, de bureaux ou de commerces et services, des axes de transport en commun avec des services de transport intermodaux à haute fréquence comprenant bus, taxis collectifs et minibus (tous acceptant bicyclettes et chaises roulantes), des stationnements-relais, des sentiers (marche, patins à roues alignées, vélos, chaises roulantes) et des rues piétonnières.

Se combinant à ces divers éléments, des banlieues densifiées et intergénérationnelles, un réaménagement des quartiers résidentiels et mixtes permettrait de multiplier les opportunités de socialisation. Ces interventions viseraient aussi à favoriser la convivialité des relations et l'implication des citoyens dans les activités de leur milieu environnant de même que les interactions avec d'autres milieux métropolitains. Enfin, la synergie de tous ces éléments pourrait être enrichie par un cadre de mixité sociale et culturelle.

---

<sup>1</sup> (*État de la situation et tendances*, page 204). Parmi ces points forts, le premier est celui très nettement ressorti avec le plus de force sur 25 alors que le deuxième se situait dans le dernier groupe (ex aequo en 8<sup>e</sup> place).

De prime abord, ce concept est loin d'être neuf, car des propositions analogues se retrouvent déjà dans plusieurs schémas d'aménagement ou plans d'urbanisme au Québec. En outre, cette vision s'inscrit dans une optique déjà exprimée par un membre de cette commission, M. Michel Giroux, lors d'une allocution en octobre 2002 à Bordeaux :

*« Il y a une réelle volonté de préserver le caractère de couronne verte [de la part de ces territoire] en appliquant une gestion rigoureuse de l'urbanisation de façon à démarquer leur développement de celui des villes. Il faut dire que ces MRC sont abondamment dotées d'attraits naturels, que ce soit des cours d'eau, des montagnes, des terres agricoles ainsi que des sites patrimoniaux et architecturaux. [...] Ces communautés rurales de la périphérie urbaine mettent l'accent sur ces avantages en développant le tourisme-loisir pour citoyens. » (page 6)*

**La différence et la nouveauté du concept résident ici dans le fait que ces divers éléments ne seraient pas appliqués en visant surtout les temps de loisirs, mais seraient globalement intégrés dans le cadre de vie quotidien des citoyens dans toutes ses dimensions et activités, qu'il s'agisse de travail, d'études, de magasinage, de loisirs ou de divers déplacements.**

### Une révision des méthodes habituelle pour une population plus sensible et engagée

Malgré une désaffection de beaucoup de citoyens pour la chose politique depuis quelques années, un intérêt grandissant se manifeste parallèlement pour un engagement dans la communauté. Celui-ci s'appuie sur des sentiments d'identité et d'appartenance, où les préoccupations grandissantes des citoyens pour la santé et l'environnement de même que les dimensions patrimoniale et culturelle jouent un rôle catalyseur.

Depuis quelques années, beaucoup d'information nous parvient sur de nouvelles façons de faire, surtout en Europe et aux États-Unis. Certaines nouvelles tendances sont inspirantes<sup>2</sup>. Signalons que l'appétit pour des lieux centraux communautaires est très fort chez les Américains. Dans certaines agglomérations de la Californie, des centres commerciaux ont été totalement abandonnés, au profit de «rues principales» parfois créées de toute pièce. Le nouveau mode de développement des banlieues qui émerge aux États-Unis est plus dense, avec un voisinage plus compact, où on peut stationner sa voiture et marcher entre la maison et les commerces, tout en contribuant à la vitalité de l'économie locale. À Portland en Oregon, on a démoli une autoroute urbaine pour recréer des espaces conviviaux dans des quartiers centraux. Enfin, dans plusieurs pays d'Europe, comme la France et l'Allemagne, un

---

<sup>2</sup> BINET, Claire (2000). Pour un urbanisme renouvelé: la reconquête de la ville par la campagne, conférence prononcée lors d'un déjeuner-conférence de l'Union municipale de Beauport, mars 2000.

aménagement fonctionnel des lieux préserve les caractéristiques et l'identité des villes et des villages, tout en insérant de nouvelles activités dans des trames anciennes.

Le cadre d'aménagement et de développement publié par le gouvernement du Québec pour la Communauté métropolitaine de Montréal en 2001 ainsi que le projet amorcé pour celle de Québec en 2002<sup>3</sup> présentent de nombreuses orientations audacieuses, dont plusieurs s'inscrivent dans le sens des exemples mentionnés ci-dessus. Un coup de barre assez radical y est préconisé pour remédier aux conséquences des erreurs passées et aux problèmes actuels. Pour les deux communautés métropolitaines, les orientations préconisées en matière agricole dépassent les préoccupations habituelles de protection du territoire agricole et de cohabitation harmonieuse des activités, pour englober les dimensions paysagère et patrimoniale ainsi que les espaces boisés et humides. Pour la région de Québec, un intérêt particulier est exprimé pour la gestion de l'eau par bassin versant et pour l'intégration d'une **agriculture multifonctionnelle dans un cadre urbain et périurbain.**

**Nous adhérons largement aux orientations des cadres métropolitain d'aménagement et de développement élaborés par le gouvernement du Québec<sup>4</sup>. Nous nous réjouissons de constater que le Projet d'énoncé de vision stratégique endosse une bonne partie de cette approche, notamment au plan des grandes orientations d'aménagement, de l'habitat, de l'environnemental, du patrimoine et des transports. Notre proposition de vision vise à mettre davantage en évidence certains de ces éléments. Toutefois, le rôle de l'agriculture est peu abordé et pratiquement ignoré comme activité économique. Nous destinons notre propos essentiellement à enrichir la vision stratégique de la CMQ en cette matière et notamment démontrer que l'agriculture, c'est aussi du développement économique.**

### La grande demande sociale de campagne chez les urbains: une recolonisation

Au Québec, les citadins sont plutôt de fraîche date car 80% de la population était rurale en 1860. Il y a 20 ou 30 ans, bon nombre de gens avaient encore de la parenté

<sup>3</sup> Voir [www.mamsl.gouv.qc.ca](http://www.mamsl.gouv.qc.ca).

<sup>4</sup> Binet, C. (2004) Dossier: Aménagement du territoire au Québec dans la revue *Organisations et Territoires*, volume 13, numéro 1, février 2004.

en campagne, à la ferme; on y allait en visite les dimanches d'été ou pour les grandes occasions. Avec le temps, les liens familiaux se sont dilués et il en resté une certaine nostalgie de la campagne. La proche campagne devient alors un espace à conquérir, à occuper, dans un nouveau type de colonisation, où la campagne devient un exutoire multiple pour les citadins (résidence, golf, sentier de randonnée, décentralisation industrielle, tourisme, site d'enfouissement, etc.).

De fortes pressions s'exercent alors sur les terres agricoles et les caractéristiques rurales perdent de leur authenticité. De plus, la campagne moderne, à forte dominance agricole dans le cas de la CMQ, ne correspond guère à l'image bucolique que s'en font souvent les urbains. Cette recolonisation devient donc parfois litigieuse car des objectifs économiques et sociaux divergents s'opposent parfois vigoureusement. La cohabitation de nouveaux résidents et villégiateurs avec une agriculture à dominante d'élevage constitue l'exemple le plus connu.

Le désir de campagne est une solution de rechange aux ambiances urbaines. Les jardins et les parcs publics de même que la pelouse et les plates-bandes de fleurs ou de légumes des propriétés individuelles ne sont que des formes de reconstitution de la campagne. La banlieue permet à chacun d'avoir son petit carré de verdure mais cet espace ne répond qu'en partie au grand désir de campagne des populations urbaines. Avant le développement des banlieues, cette réponse prenait la forme de la villégiature: chalets ou villas (pour les plus fortunés).

La valorisation des espaces ruraux reflète le besoin d'espaces non bâtis, ouverts, où on peut s'adonner à des activités diverses ou à la simple contemplation des paysages. Une étude a révélé que 60 % des personnes interrogées vivant en milieu urbain se disaient intéressées à aller vivre en milieu rural au cours des prochaines années<sup>5</sup>; cette proportion passait à 89 % pour les jeunes de 25 à 34 ans. Pour beaucoup de gens, la campagne signifie la liberté, la santé, le plaisir, les loisirs, la tranquillité, l'égalité et la solidarité.

**À retenir:**

La popularité grandissante d'activités comme le jardinage, les sports de plein air et les randonnées en milieu naturel correspond à ces nouvelles valeurs où les urbains veulent se rapprocher de la nature et de l'authentique. En tant que milieu naturel et paysage humanisé, surtout par l'agriculture, la campagne demeure une aspiration qui interpelle l'ensemble des urbains.

---

<sup>5</sup> Jolicoeur et Associés. (1999). *Étude des comportements et attitudes des Québécois à l'égard de la ruralité et des produits du terroir*, Nicolet. Solidarité rurale.

### 3. UN RÔLE DE PREMIER PLAN POUR L'AGRICULTURE

Dans la vision proposée, l'activité agricole serait appelée à jouer un rôle important. Plusieurs motifs d'ordre économique, sociaux et environnementaux militent en faveur d'un rôle important à l'agriculture dans la CMQ. La principale raison est d'abord que:

**À moins d'être considérée pour d'autres apports à la communauté que pour la seule production d'aliments, l'agriculture ne peut concurrencer les autres vocations** qui, au prorata de la superficie, rapportent plus de taxes aux municipalités. Dans ce contexte, **l'importante contribution de l'agriculture à l'économie québécoise est peu perceptible localement.** Le fait que l'agriculture présente un des plus hauts niveaux de capitalisation par rapport à d'autres activités fragilise encore plus sa position sur l'échiquier municipal. **Quand les édiles municipaux parlent de développement, cela exclut presque toujours l'agriculture. C'est aussi le cas dans le Projet d'énoncé de vision stratégique de la CMQ.** Cette perception demeure, même si c'est un secteur économique qui coûte très peu en terme de service.

L'agriculture, c'est aussi du développement économique

Les réalités de l'agriculture sont méconnues d'une bonne partie de la population et même des élus municipaux; nous en présenterons ici quelques-unes. **Des facteurs particuliers à l'agriculture québécoise contribuent à l'importance stratégique de l'agriculture périurbaine:**

- Les conditions bioclimatiques font que seulement 2% du territoire québécois est constitué de terres cultivables.
- Les terres les plus aptes à la production agricole sont situées dans la vallée du Saint-Laurent et pour moitié dans la plaine de Montréal.
- Plus de 70 % de la valeur de la production totale de 1991 était concentrée dans un rayon d'environ 75 à 100 km des six RMR (36 % pour Montréal et 15 % pour Québec; ces proportions n'ont pas diminué depuis), qui sont localisées à proximité de terres à haut potentiel agricole, la productivité de ces terres étant très forte proportionnellement à la superficie totale de la zone agricole québécoise.
- L'élevage compte pour environ 70% de la valeur de la production totale du Québec, (principalement bovins laitiers et de boucherie, porcs et volaille).

- L'agriculture est la pierre d'assise du secteur bioalimentaire québécois (12 % des emplois au Québec); depuis dix ans, la croissance de l'emploi au Québec a été plus importante en agriculture que dans l'ensemble de l'économie, particulièrement en horticulture<sup>6</sup>.

Par ailleurs, tel qu'indiqué précédemment, **l'agriculture est la seule fonction sur le territoire de la CMQ qui manque vraiment d'espace. Elle a perdu beaucoup de terrain au profit de plusieurs fonctions urbaines et continue d'être menacée.** Depuis la mise en place des mesures de protection du territoire agricole de 1978, l'urbanisation se fait de manière moins désordonnée mais l'étalement urbain sur les terres agricoles n'a pas été enrayer<sup>7</sup>. La remontée des activités agricoles a été lente et difficile depuis 1978. Peu d'études ont été effectuées pour la région de Québec mais signalons que, sur la rive-sud de Montréal, l'évolution entre 1971 et 1996 des espaces agricoles déstructurés a varié selon leur localisation; ainsi, dans les MRC les plus proches de l'agglomération, l'activité agricole a continué à régresser ou s'est maintenue avec difficulté<sup>8</sup>. Une analyse plus détaillée de la MRC de Lajemmerais a confirmé cette tendance. Quelques secteurs ont connu une augmentation de la production mais ces progrès sont souvent temporaires car les conditions de pratique sont fragilisantes.

Dans la région de Québec, la situation n'a vraisemblablement pas été très différente. Globalement, en plus des fluctuations économiques, une application plus ou moins rigoureuse de la LPTA et une révision de la zone agricole entre 1986 et 1991 ont fragilisé la zone agricole et ralenti la reprise. Depuis 1991 cependant, la tendance générale dénote une nette progression, au point qu'en 2001, le niveau de superficie en culture de 1971 a pu être enfin rattrapé pour l'ensemble du Québec.

**Les 92 000 hectares de la zone agricole de la CMQ sont essentiellement composés de sols de qualité souvent plus élevée que dans les MRC environnantes. Ce potentiel est amplifié par plusieurs facteurs favorables liés à la présence d'une grande agglomération.** Signalons d'abord un grand marché de 700 000 habitants, lesquels recherchent de plus en plus un contact direct avec les producteurs, sans oublier l'ensemble du Québec et l'est de l'Amérique du Nord, grâce à une bonne desserte en transports. Il faut également souligner le support d'institutions de recherche et d'enseignement collégial et universitaire pour l'évolution de

---

<sup>6</sup> MAPAQ (2002). Le Québec bioalimentaire en coup d'oeil Profil régional de l'industrie bio-alimentaire. Cette croissance a été deux fois plus importante entre 1992 et 1996 et le rythme s'est passablement maintenue depuis.

<sup>7</sup> Binet, C. (2004). Op. cité.

<sup>8</sup> Binet, C. (1999). *Les espaces agricoles des franges urbaines et le contrôle de l'urbanisation: le cas de la rive-sud de Montréal*. Rapport d'activité de recherche pour la maîtrise en analyse et gestion urbaines, UQAM. Cette étude a contribué à l'obtention par l'auteur du Prix Jean-Louis-Desrosiers de l'UMQ en 1999.

l'agriculture. Enfin, les entreprises de transformation et de restauration occupent une place non négligeable dans l'économie de la CMQ et sont des débouchés privilégiés pour la production locale.

### Quelques indicateurs sur l'agriculture, régions de Québec et Chaudière-Appalaches en 2001

	Superficie des terres en culture en % du nombre de fermes de la région		% des surfaces en culture de la région		Revenus agricoles totaux bruts en 1000\$ (sauf produits forestiers)	Revenus agricoles bruts moyens en 1000\$ (sauf produits forestiers)	% des revenus bruts de la région (sauf produits forestiers)
	Nombre de fermes	hectares (sauf arbres de Noël)					
Total province de Québec	32 139	n.a	2 603 600	n.a	6 140 921	191	n.a
					-		
région de Québec	1 156	100,0%	93 700	100,0%	180 075	156	100,0%
Charlevoix-Est	79	6,8%	6 700	7,2%	21 672	274	12,0%
Charlevoix	128	11,1%	10 600	11,3%	24 321	190	13,5%
Portneuf	477	41,3%	38 000	40,6%	70 911	149	39,4%
L'Île-d'Orléans	<b>187</b>	<b>16,2%</b>	<b>17 200</b>	<b>18,4%</b>	<b>28 546</b>	<b>153</b>	<b>15,9%</b>
La Côte-de-Beaupré	<b>78</b>	<b>6,7%</b>	<b>7 100</b>	<b>7,6%</b>	<b>6 547</b>	<b>84</b>	<b>3,6%</b>
La Jacques-Cartier	<b>62</b>	<b>5,4%</b>	<b>3 100</b>	<b>3,3%</b>	<b>15 743</b>	<b>254</b>	<b>8,7%</b>
Ville de Québec	<b>145</b>	<b>12,5%</b>	<b>11 000</b>	<b>11,7%</b>	<b>12 334</b>	<b>85</b>	<b>6,8%</b>
<b>composantes CMQ</b>	<b>327</b>	<b>28,3%</b>	<b>38 400</b>	<b>41,0%</b>	<b>63 171</b>	<b>193</b>	<b>35,1%</b>
					-		
Chaudière-Appalaches	6 015	100,0%	412 200	100,0%	1 136 014	189	100,0%
L'Islet	562	9,3%	29 500	7,2%	45 737	81	4,0%
Montmagny	331	5,5%	23 100	5,6%	40 598	123	3,6%
Bellechasse	964	16,0%	72 000	17,5%	212 566	221	18,7%
La Nouvelle-Beauce	694	11,5%	54 700	13,3%	322 012	464	28,3%
Robert-Cliche	476	7,9%	34 800	8,4%	67 971	143	6,0%
Les Etchemins	329	5,5%	14 700	3,6%	19 016	58	1,7%
Beauce-Sartigan	665	11,1%	41 300	10,0%	51 966	78	4,6%
L'Amiante	806	13,4%	45 100	10,9%	75 368	94	6,6%
Lotbinière	856	14,2%	70 100	17,0%	211 290	247	18,6%
<b>Desjardins</b>	<b>171</b>	<b>2,8%</b>	<b>14 100</b>	<b>3,4%</b>	<b>49 944</b>	<b>292</b>	<b>4,4%</b>
<b>Les Chutes-de-la-Chaudière</b>	<b>161</b>	<b>2,7%</b>	<b>12 800</b>	<b>3,1%</b>	<b>39 546</b>	<b>246</b>	<b>3,5%</b>
<b>Lévis-composante CMQ</b>	<b>332</b>	<b>5,5%</b>	<b>26 900</b>	<b>6,5%</b>	<b>89 490</b>	<b>270</b>	<b>7,9%</b>

Source: Statistique Canada, recensement agricole 2001

**Malgré des conditions souvent peu favorables, les composantes de la CMQ ont enregistré des hausses de surfaces cultivées depuis une dizaine d'années et la part des fermes de la CMQ dans l'économie agricole des régions de Québec et Chaudière-Appalaches est substantielle.**

Sur le territoire de la nouvelle ville de Québec, l'évolution globale de l'agriculture indique un recul important sur plusieurs fronts entre de 1981 et 1991 mais un

revirement total s'est produit depuis 1991<sup>9</sup>: On peut le noter pour plusieurs indicateurs: superficie des fermes et des terres culture, nombre de têtes de bovins de boucherie, nombre d'entailles d'érables, production maraîchère, serres, valeur du capital agricole total. Pour leur part, les MRC Desjardins et Les Chutes-de-la-Chaudière, réunies dans la nouvelle ville de Lévis, ont connu une progression plus importante que la moyenne de la région Chaudière-Appalaches<sup>10</sup>. Illustrons un peu la contribution de la CMQ à l'agriculture dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches (tableau 1).

Au plan du nombre de fermes, la CMQ en recense plus du quart du total sur la rive nord. Ces fermes comprennent plus de 40% des terres cultivées de la région de Québec, soit l'équivalent de la MRC Portneuf. La nouvelle ville de Québec a autant de fermes et d'hectares en culture que la MRC de Charlevoix ou que les MRC La Côte-de-Beaupré et la Jacques-Cartier mises ensemble. Pour sa part, la ville de Lévis présente une superficie cultivée plus importante que les MRC de Montmagny ou Les Etchemins. En ce qui a trait à l'importance des revenus bruts, les fermes de la ville de Lévis se classent au deuxième rang pour la région Chaudière-Appalaches. Dans la région de Québec, la CMQ encaisse, avec 35% des revenus bruts, un peu moins que la MRC de Portneuf mais beaucoup plus que les MRC de Charlevoix réunies.

**À retenir:**

- Des facteurs particuliers à l'agriculture québécoise contribuent à l'importance stratégique de l'agriculture périurbaine.
- L'agriculture est la seule fonction sur le territoire de la CMQ qui manque vraiment d'espace et elle continue d'être menacée.
- Les 92 000 hectares de la zone agricole de la CMQ sont essentiellement composés de sols de qualité souvent plus élevée que dans les MRC environnantes. Ce potentiel est amplifié par plusieurs facteurs favorables liés à la présence d'un grand marché urbain et à ses équipements.
- Malgré des conditions souvent peu favorables, les composantes de la CMQ ont récemment enregistré des hausses de surfaces cultivées et la part des fermes de la CMQ dans l'économie agricole des régions de Québec et Chaudière-Appalaches est substantielle. Fantastique! **Il faut supporter ça!**
- **Quand les édiles municipaux parlent de développement, cela exclut presque toujours l'agriculture mais l'agriculture, c'est aussi du développement économique.**

<sup>9</sup> Statistiques Canada (1981 à 2001). *Recensement agricole*.

<sup>10</sup> Union des producteurs agricoles. (1998). *Pour une politique de développement rural au Québec*. Mémoire déposé pour la consultation du gouvernement du Québec sur l'élaboration d'une politique de la ruralité.

## Une triple stratégie: répondre à la demande sociale, contribuer à la qualité des paysages et contrer l'étalement urbain

Au sein d'une population essentiellement urbaine à forte origine rurale, comme c'est le cas au Québec, il ne faut pas s'étonner de constater un engouement pour la campagne ainsi qu'un désir d'espaces ouverts et naturels. Si les activités de plein air sont très populaires, il faut aussi compter le grand intérêt, voire la passion, que semblent développer les Québécois depuis quelques années pour le jardinage, l'alimentation et la cuisine, ce qui se reflète notamment dans un foisonnement d'émissions de télévision et de publications spécialisées. **On peut aussi relier cette tendance à des préoccupations face à la qualité de l'environnement et des aliments** (production biologique, présence d'OGM, traçabilité des aliments, etc.). À bien des égards, les paysages agricoles font partie de ce désir de campagne qui habite la tête et le cœur de la majorité des urbains, et il est probable que la tendance ira en s'accroissant d'ici quelques années.

De la même façon que les forêts sont des poumons pour la planète, les espaces verts sont les poumons des villes et leur rôle, tant environnemental que social est important. **Qu'il s'agisse d'espaces agricoles périurbains aux limites d'une agglomération ou d'espaces agricoles intra-urbains enclavés dans une trame urbaine, ils ont tout autant le potentiel de répondre aux besoins d'une population de plus en plus coupée de la campagne.** La popularité des jardins communautaires dans plusieurs grandes villes, comme à Montréal, vient aussi, à sa façon, compenser pour l'absence d'accès direct à la campagne. L'exemple d'une centaine d'hectares en production maraîchère depuis plus de trente ans à Saint-Leu, en banlieue parisienne, représente un cas concret d'intégration réussie<sup>11</sup>. Outre la production agricole, des sentiers de randonnée et des visites scolaires contribuent à donner à ce lieu une fonction de détente et d'éducation.

**Chez, nous, en plein cœur de Québec, la Ferme S.M.A.** ensemeince de grandes étendues et continue d'élargir sa gamme de produits maraîchers et laitiers, tout en consolidant sa fromagerie construite en 1997; elle met en outre en place des activités agricoles avec des groupes communautaires. De même, **les champs de légumes** du rang Saint-Joseph et du boulevard Rochette à **Beauport** ne sont pas que des vestiges d'une ancienne vocation agricole. Ils font partie d'entreprises agricoles dynamiques, un patrimoine vivant apprécié dans le milieu et qui permettent aux citadins de garder contact avec l'agriculture.

---

<sup>11</sup> FLEURY, André et RIARD, Céline. *L'agriculture périurbaine, une nature pour la ville* dans *Métropolis*, numéros 101-102.

Signalons que plusieurs initiatives d'**agriculture « soutenue par la communauté »** ont vu le jour au Québec, un mouvement d'abord venu des États-Unis. Il s'agit en fait du jumelage d'entreprises agricoles biologiques et de groupes de consommateurs, lesquels investissent dans les intrants et le travail de la ferme pour recevoir régulièrement des produits frais en échange. Dans un autre ordre d'idée, mentionnons qu'on a récemment commencé à planter des arbres sur les toits des grands édifices de Chicago alors que, dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du sud, on jardine depuis longtemps sur les toits et les terrasses<sup>12</sup>.

Malgré une localisation au cœur de l'agglomération montréalaise et d'importantes pertes de terres agricoles jusqu'en 1990, **Laval, troisième ville en importance au Québec, n'en est pas moins devenue sa capitale horticole**, avec un fourmillement d'entreprises et d'organismes voués au développement bioalimentaire. En ajoutant à la zone agricole (28 % de la municipalité) les boisés, les parcs et les berges de l'île que constitue Laval, les espaces verts représentent 47 % de l'ensemble du territoire.

**De nouvelles formes d'agriculture se sont développées depuis une quinzaine d'années au Québec** et ailleurs: produits de niche, à valeur ajoutée ou biologiques, autocueillette, vente directe, visites et repas à la ferme, agriculture à temps partiel, fermes éducatives, etc. Peu d'enquêtes ont été réalisées dans la région de Québec sur la diversification de l'agriculture en milieu périurbain<sup>13</sup> mais il y en eu plusieurs dans la région de Montréal<sup>14</sup>. Les résultats démontrent un élargissement de la gamme des cultures, mais aussi des élevages, un recours accru à la vente directe à la ferme, notamment par l'autocueillette, et aux marchés publics métropolitains. Le travail hors ferme est fréquent; il peut représenter un revenu d'appoint temporaire pour supporter un besoin de capital ou simplement refléter le fait qu'il s'agit d'une occupation à temps partiel.

**À retenir:**

- Les Québécois ont développé depuis quelques années un grand intérêt pour le jardinage, l'alimentation et la cuisine, un reflet de leurs préoccupations face à la santé et l'environnement .
- Beaucoup de paysages prisés au plan touristique et patrimonial ont été façonnés par des générations d'agriculteurs et de forestiers

---

<sup>12</sup> BINET, Claire (2000).

<sup>13</sup> Une étude des potentiels de diversification agricole a été réalisée il y a quelques années pour la Côte-de-Beaupré par Méлина Planchenault.

<sup>14</sup> citons notamment celles de Marois, C. dont «Transformations agricoles de la couronne périurbaine montréalaise et développement durable agricole» dans *Le développement durable et les systèmes ruraux*. Département de Géographie. Université de Montréal de même que Riard, C. (1996). *Dynamisme de l'agriculture périurbaine: le cas des agriculteurs ayant développé des activités de diversification dans la région sud des Laurentides*. Rapport de recherche dans le cadre de la coopération franco-québécoise en Sciences et Technologies, Montréal, UQAM.

- Les espaces agricoles intra-urbains enclavés dans une trame urbaine ont tout autant le potentiel de répondre aux besoins d'une population de plus en plus coupée de la campagne que les espaces agricoles périurbains aux limites d'une agglomération.
- Laval, troisième ville en importance au Québec, n'en est pas moins devenue sa capitale horticole.
- De nouvelles formes d'agriculture plus diversifiées se sont développées depuis une quinzaine d'années au Québec, répondant ainsi à des besoins variés des consommateurs.

### Pratiquer et encadrer l'agriculture avec des yeux neufs

Certains prétendent que «la meilleure manière de conserver la campagne agricole vivante et dynamique est d'en faire un paysage pour les urbains»<sup>15</sup>. **Les espaces agricoles présentent un triple avantage: ces espaces ouverts coûtent moins cher que des parcs** (frais d'aménagement, d'entretien et de surveillance), **ils contribuent au dynamisme de l'économie locale et mettent en scène des acteurs du milieu.**

En outre, beaucoup de paysages prisés au plan touristique et patrimonial ont été façonnés par des générations d'agriculteurs et de forestiers. C'est notamment pourquoi la préservation et la mise en valeur des paysages est stratégique : «Si la France est, pour les touristes, agréable à regarder et, pour les résidents, douce à habiter, c'est que le spectacle n'a pas souvent été laissé au hasard.»<sup>16</sup>

**Les espaces agricoles compris dans la ville ou proches de celle-ci devraient être reconnus et valorisés pour les services qu'ils rendent à la communauté.** Ainsi, par ses diverses caractéristiques, le secteur du rang Saint-Joseph à Beauport présente une valeur patrimoniale unique. Étant donné que le développement résidentiel attendu depuis 20 ans s'amorce à peine et que les propriétaires doivent assumer de lourdes taxes, ne pourrait-on pas réintégrer une partie de ces terres en zone agricole? Ce serait certainement moins coûteux que de démanteler une autoroute urbaine ou de désaffecter un centre d'achats, comme on l'a fait à Portland, en Oregon. Ces terres pourraient ainsi rester en production et bénéficier de diverses façons à la communauté: un accès direct à l'agriculture en plein cœur du territoire est une vitrine inespérée sur la campagne et offre un potentiel économique, éducatif et récréatif inestimable.

---

<sup>15</sup> DONADIEU, Pierre (1998). Campagnes urbaines, Versailles, Actes Sud/École nationale supérieure du Paysage et Institut National de Recherche Agronomique (INRA).

<sup>16</sup> Idem.

Par ailleurs, si l'agriculture urbaine et périurbaine doit élargir sa vocation première de nourrir la population des villes et se mettre dorénavant à produire des espaces de nature et des paysages agréables, il faudra que les agriculteurs entrent en scène pour créer le spectacle de paysages attrayants pour les urbains. Ces derniers doivent également acheter le plaisir de ce spectacle, ce qui implique que la collectivité doit contribuer financièrement. **Une telle approche exige toutefois de nouvelles attitudes, tant de la part des agriculteurs que des aménageurs.**

Ces attitudes réfèrent à la fois à l'environnement physique et à des objectifs culturels et éducatifs. Il faut faire de la place aux agriculteurs et soutenir leur sens de l'innovation, tout en leur apportant le support technique et financier nécessaire pour mener à bien cette mise en valeur agricole au bénéfice de l'ensemble de la communauté. **Il faut assurer certaines conditions pour pratiquer le métier d'agriculteur dans un tel contexte:**

- être socialement reconnu;
- dégager un revenu convenable;
- avoir une sécurité foncière et une garantie de durée;
- disposer de conditions d'exercice tenant compte des réalités de l'agriculture (bâtiments, pratiques agricoles, circulation, sécurité, etc.)
- pouvoir vendre les produits.

**Le maintien et le développement d'activités agricoles en milieu urbain et périurbain doit néanmoins être accompagné d'un encadrement rigoureux mais réaliste au plan des préoccupations de prévention de la pollution et de préservation des ressources du milieu.** Quant aux inconvénients de voisinage, comme les odeurs, les bruits et les poussières, on peut généralement les atténuer par diverses solutions découlant d'une collaboration avec la communauté; plusieurs initiatives récentes ont d'ailleurs été développées en ce sens.

**Il serait incohérent et inéquitable de percevoir l'agriculture en milieu urbain essentiellement comme une source de pollution et de nuisances alors que la présence de certaines autres activités potentiellement plus polluantes est normalement acceptée.** Peut-être que le ratio d'emplois relié à certaines grandes entreprises incite à plus d'ouverture... Dans ce cas, ne pourrait-on pas apprécier la présence de l'agriculture en ville pour ses retombées positives: création d'un ambiance de campagne, contact direct avec la production d'aliments, caractère éducatif et préservation du patrimoine?

**À retenir:**

- Les espaces agricoles présentent un triple avantage: ils coûtent moins cher que des parcs, ils contribuent au dynamisme de l'économie locale et mettent en scène des acteurs du milieu.
- Les espaces agricoles compris dans la ville ou proches de celle-ci devraient être reconnus et valorisés pour les services qu'ils rendent à la communauté.
- Ne pourrait-on pas réintégrer en zone agricole une partie des terres à la fois productives et patrimoniales du rang Saint-Joseph à Beauport?
- Il faudra que les agriculteurs entrent en scène pour créer le spectacle d'un paysage attrayant pour les urbains; ces derniers doivent également acheter le plaisir de ce spectacle.
- Le maintien et le développement d'activités agricoles en milieu urbain et périurbain doit néanmoins être accompagné d'un encadrement rigoureux mais réaliste au plan environnemental.
- Il serait incohérent et inéquitable de percevoir l'agriculture en milieu urbain essentiellement comme une source de pollution et de nuisances tandis d'autres activités potentiellement plus polluantes sont acceptées.

#### 4. LES RETOMBÉES ESPÉRÉES

Au terme de cet exposé un peu éclectique, nous espérons avoir pu sensibiliser, sinon convaincre, les élus de la CMQ des bénéfices qui pourraient découler du maintien et de la réintroduction en milieu urbain d'une composante prisée du milieu rural, à savoir l'agriculture. **Le recours privilégié à une agriculture multiforme pourrait constituer autant un outil d'aménagement et de planification urbaine qu'une réponse originale et peu coûteuse aux nouveaux besoins sociaux et culturels, tout en maintenant la fonction traditionnelle de nourrir la population.**

Une telle approche pourrait aussi contribuer à refaçonner des villes plus humaines et plus vivables, où une plus grande qualité de vie pourrait détourner les citoyens de la tentation de fuir vers la banlieue ou la campagne. Si de tels résultats n'étaient que partiellement atteints, l'étalement urbain et les pressions sur les terres agricoles diminueraient déjà significativement. Dans ce nouveau contexte, l'agriculture pourrait être considérée à part entière dans la vie économique et sociale de la CMQ. En prime, **les gestionnaires publics pourraient économiser d'importantes sommes, notamment grâce à une meilleure gestion de l'urbanisation, et les réinvestir pour améliorer la qualité de vie de la population et la compétitivité de la Communauté métropolitaine** dans un contexte de mondialisation.